

La "saison de Genève"

Autor(en): **M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 312

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

exactement de même dans son pays pour les mariages musulmans, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité par la Commission, puis par le Congrès, l'adjonction de la dernière phrase demandée par les Associations catholiques prouvant bien dans quel esprit cette résolution était votée. Et il nous paraît significatif qu'un Congrès, où étaient représentées tant de religions, tant de croyances diverses, ait fait l'unité sur cette question également.

Etant donné que l'absence dans certain pays de l'inscription des mariages dans les registres de l'Etat-civil est une source de préjudices importants pour les jeunes filles, tant au point de vue de la traite qu'à d'autres points de vue tout aussi importants, le Congrès demande à toutes les Sociétés affiliées à l'Alliance qu'elles travaillent, là où il n'existe pas encore, à l'établissement de l'inscription des mariages sur les registres d'Etat-civil, quelle que soit la religion dans laquelle ces mariages ont été contractés. Cela sans toucher en aucune manière aux mariages célébrés par les autorités religieuses.

Mentionnons encore la résolution présentée par la Grande-Bretagne sur l'âge de mariage, qui donna lieu à une discussion intéressante au sein de la Commission. On sait que cette question est au programme de l'Alliance depuis le Congrès de Rome, et que c'est grâce à elle que la S. d. N. s'en est occupée de façon fort efficace, comme nous avons eu l'occasion de le signaler à maintes reprises ici même en parlant des travaux de la Commission de Protection de l'enfance. Et c'est à l'influence de ces travaux de la S. d. N., comme à l'influence combinée des Sociétés féministes anglaises, que la Grande Bretagne doit d'avoir élevé tout récemment à un niveau en harmonie avec nos idées modernes son âge de mariage qui était jusqu'au printemps dernier de 12 ans pour les filles ! Plusieurs membres de la Commission apportèrent des précisions intéressantes sur la fixation de l'âge de mariage dans leur pays, et le Congrès adopta finalement cette résolution :

Le Congrès est d'avis que l'âge de mariage pour tous les pays ne doit pas être inférieur à 18 ans pour les garçons et à 16 ans pour les filles.

Il demande aux Sociétés affiliées à l'Alliance de faire des démarches en conséquence auprès de leurs gouvernements respectifs.

Il demande également à la Commission des Mandats de la S. d. N. de bien vouloir prendre en considération ces recommandations en ce qui concerne les pays sous mandat.

Enfin, des exposés extrêmement intéressants furent encore faits à la Commission par Miss Ruby Rich (Australie) sur le fonctionnement de la nouvelle loi sur les maladies vénériennes, dont l'application prouve de façon frappante l'inefficacité du système de la notification obligatoire, et par M^{lle} le Dr. Ruth Weiland (Allemagne) sur la nouvelle loi allemande sur le même sujet, et les premiers résultats que l'on peut commencer à en dégager.

E. G^d.

N. D. L. R. — Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir, faute de place publier soit des comptes-rendus des travaux des autres Commissions de l'Alliance, soit même le texte des résolutions qu'elles ont soumises au Congrès. On trouvera tous ces textes *in-extenso*, soit dans le N^o de juillet de *Jus Suffragii*, qui vient de paraître, soit dans le rapport définitif du Congrès qui sera prêt dès le début de l'automne. Ceci pour nos lecteurs qui s'intéressent spécialement à ces travaux.

Les femmes à la Conférence Internationale du Travail (Genève, 31 mai — 21 juin 1929)

L'abondance des matières, conséquence du Congrès de Berlin, et le fait que nombre d'entre nous ont été à cause de ce Congrès absentes de Genève pendant le mois de juin, nous em-

pêchent de publier comme d'habitude un compte-rendu des travaux de cette Conférence. Disons brièvement qu'elle a adopté une Recommandation concernant la prévention des accidents du travail dans les entreprises industrielles et dans l'agriculture; qu'elle a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa session de 1930 les deux questions du travail forcé et de la durée du travail des employés, un questionnaire ayant été adopté à cet effet. Elle a, en outre, consacré de longues séances à l'examen du rapport du Directeur, aux divers aspects du problème du chômage, aux ratifications par divers Etats des Conventions internationales, etc. etc.

Neuf femmes ont siégé à la Conférence, dont deux à titre de déléguées officielles de leur gouvernement: M^{me} Betty Kjelsberg, (Norvège) inspecteur du travail et présidente du Conseil National des Femmes de Norvège, qui a été appelée à la présidence du groupe des délégués gouvernementaux à la Conférence; et Mrs. Mary-Ellen Smith, (Canada) députée au Parlement de Colombie britannique. Les autres pays ayant inclus des femmes dans leurs délégations étaient la Pologne (M^{me} Wasniewska, députée), la Suède (M^{lle} Hesselgren, inspectrice du travail et sénateur), les Pays-Bas (M^{lle} Stenberg, chef de section au Ministère du Travail), la France (M^{me} Letellier, inspectrice du travail), la Grande-Bretagne (Miss Julia Varley, un des leaders du mouvement syndical), le Danemark (M^{me} Gloerfelt-Tarp, inspectrice des fabriques) et la Hongrie (M^{lle} Rosenberg, vice-présidente du Conseil national des Femmes Hongroises).

N. D. L. R. — Nous avons espéré publier ici une photographie prise en commun de toutes les femmes déléguées à la Conférence, mais le cliché nous en est malheureusement parvenu trop tard.

La „saison de Genève“

Cette «saison» de 1929 s'annonce tout spécialement brillante au point de vue féministe. Nombreuses en effet sont les participantes au Congrès de Berlin qui se sont donné rendez-vous à Genève au moment où siégera l'Assemblée plénière de la S. d. N.; et le Bureau temporaire que l'Alliance Internationale pour le Suffrage ouvre, comme d'habitude, à ce moment-là dans cette ville, sera le centre de ralliement de nombreuses féministes de tous les pays. Mrs. Corbett Ashby a déjà annoncé sa venue pour une quinzaine dès la fin d'août; de France, on attend M^{mes} Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'Alliance, Brunshvicg, présidente de l'Union pour le Suffrage, Suz. Grinberg, avocate, et présidente de deux Commissions de l'Alliance; d'Allemagne, Frau von Velsen, présidente de la Ligue des Citoyennes allemandes; de Tchécoslovaquie, probablement M^{me} Plaminkowa, sénateur; d'Australie, Mrs. Richsbieth, membre du Board de l'Alliance, ainsi que plusieurs de ses compatriotes; des féministes des Etats-Unis en nombre, d'autres encore.

Le Bureau temporaire de l'Alliance sera dirigé par M^{lle} Gourd, avec le précieux concours de M^{lle} Ruyter, une jeune universitaire hollandaise, qui a fait ses premières armes au Congrès de Berlin, et de M^{lle} Mielenz, secrétaire du Bureau féministe de Berlin. Comme les années précédentes, il sera situé dans les locaux du Foyer Féminin, 11, Cours de Rive, à 3 minutes de la Salle des Assemblées, et sera ouvert toutes les après-midis de 2 à 6 heures, du 26 août au 22 septembre. On y trouvera des renseignements, des adresses utiles, des journaux féministes, des cartes d'entrée aux séances de la S. d. N.; des réceptions y seront organisées en l'honneur de féministes de marque de passage à Genève et en celui de femmes déléguées à l'Assemblée, ainsi que des causeries sur des sujets, soit d'intérêt féministe, soit touchant à l'activité de la S. d. N. Il est inutile d'ajouter que tous les lecteurs et toutes les lectrices du *Mouvement* qui s'intéressent aux questions féministes internationales y seront cordialement bienvenus.

Le Conseil International des Femmes, de son côté, invite ses membres et ses amis à se rencontrer à son Bureau de Genève, 17, Bd. Helvétique, où des cartes pour l'Assemblée et des renseignements de tout genre seront à leur disposition. Plusieurs des membres du Comité du C.I.F. comptent aussi se trouver à Genève à ce moment là.

En outre, et pour profiter de la présence simultanée dans la même ville de nombreux leaders du féminisme international, différentes réunions sont déjà prévues : celle du *Joint Standing Committee* qui s'occupe de la représentation des intérêts féminins dans les Commissions de la S. d. N., celle de la Commission mixte chargée d'étudier les possibilités pratiques de coopération entre le Conseil International des Femmes et l'Alliance. Dans un ordre d'idées plus mondain, le grand dîner traditionnellement offert aux femmes déléguées à l'Assemblée par les organisations féminines internationales a été fixé au 5 septembre, et promet d'être un succès.

Il est encore trop tôt pour donner des précisions sur celles des femmes qui viendront à Genève représenter leurs gouvernements à la S. d. N., mais on peut espérer à bon droit que les démarches répétées des associations féministes nationales commenceront à porter leurs fruits. La délégation britannique en tout cas comportera deux femmes : Mrs. Swanwick, l'une des femmes au monde qui connaît le mieux les questions de politique internationale contemporaine, et dont nous devons la présence à Genève au gouvernement travailliste; et Mrs. Mary Agnes Hamilton, l'une des nouvelles députées travaillistes, romancière et critique de talent. Nous savons trouver chez toutes deux le même intérêt et la même compréhension pour nos problèmes féministes que chez Dame Edith Lytton, qui a, trois ans de suite, fait partie de la délégation britannique à la S. d. N., à laquelle l'avait nommée le gouvernement conservateur.

On voit que nous n'avions pas tort d'annoncer tout à l'heure que la «saison féministe» de Genève serait spécialement brillante cette année... M. F.

De-ci, De-là...

Une femme secrétaire d'Etat.

Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, l'attribution à Miss Margaret Bondfield, du portefeuille du travail dans le nouveau ministère anglais. Cette nomination, qui est un succès féministe de premier ordre à l'actif de M. Ramsay MacDonald, vient d'être complétée par celle de Miss Susan Lawrence, une autre femme députée travailliste, au poste de Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Hygiène publique. Une de nos collaboratrices ayant déjà relevé, dans ce même précédent numéro, les capacités remarquables de Miss Lawrence, nous nous bornons à signaler aujourd'hui ce nouveau fait important. C'est, croyons-nous, la troisième fois qu'une femme est nommée secrétaire d'Etat en Angleterre.

La Ligue suisse antisuffragiste.

Quelques-uns de nos lecteurs se sont étonnés que nous n'ayons pas relevé la fondation, annoncée en grande pompe par une presse qui n'y a vu que du feu (certains correspondants de journaux romands notamment...) d'une Ligue antisuffragiste à Berne. Mais tous ceux qui sont au courant des origines de cette Ligue savent comme nous qu'il s'agit là que d'un petit remous d'opinion que l'on serait naïf de prendre au sérieux.

MAISON DU VIEUX

Martherey, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106
se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 29-106, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

La Journée des "Frauenzentrale", à Aarau

Le 12 juin dernier, l'accueillante salle de l'hôtel de tempérance Helvétia, à Aarau s'ouvrait toute grande pour recevoir une cinquantaine de déléguées des «Frauenzentrale» de tous les cantons. Assises autour d'une table toute fleurie de magnifiques roses, Nous avons d'abord savouré un très-copieux goûter offert par la section argovienne. Puis ont commencé les travaux proprement dits.

1. *Qu'ont fait les «Frauenzentrale» dans la question des allocations familiales*, question qui avait été proposée à l'étude par la Commission mixte de l'Alliance et de l'Association pour le Suffrage. Il résulte des réponses reçues que le problème est difficile à résoudre, que peu de travail a été fait et qu'on se heurte à de nombreux obstacles politiques ou individuels. Il est évident que les salaires actuels sont insuffisants et que ce qui faisait vivre 1 famille et 4 enfants autrefois, est à peine suffisant pour deux. L'inégalité entre le salaire donné à l'homme et celui donné à la femme est encore une réalité. L'allocation familiale n'a pas encore été adoptée par l'Etat, elle l'est par quelques initiatives privées, tandis qu'en France, elle est entrée en vigueur et donne de bons résultats. Il ne faut pas que les femmes suisses perdent cette question de vue mais qu'elles l'étudient avec soin pour être capables d'agir le moment venu.

La question n° 2, *l'apprentissage ménager* suivi d'examens donnant un diplôme n'a pas produit les mêmes résultats partout. Bien organisé et établi à Berne et à Wïntherthur, il y réussit, tandis qu'il a donné moins de satisfaction ailleurs, surtout dans les cantons romands qui l'ont momentanément abandonné. Il est plus difficile partout de trouver des maîtresses que des élèves.

3. *Les rapports* présentés par les différentes *Frauenzentrale* sont très détaillés et l'on voudrait y glaner une quantité de faits intéressants et suggestifs qu'il est impossible de citer ici faute de place.

Enfin quelques propositions remplissant la dernière partie du programme ont dû être un peu rapidement examinées, en raison de l'heure tardive. L'Union des Femmes de Genève propose la création de 2 homes, l'un en Suisse alémanique, l'autre en Suisse romande pour les jeunes filles qui, sorties des asiles d'Etat relevant de la Protection des mineurs, devraient parachever leur éducation professionnelle par un apprentissage sérieux, suivi d'un apprentissage ménager. La seconde proposition touchant à l'institution d'agentes de police reconnues par l'Etat est chaudement défendue par la secrétaire zurichoise: les agentes ne sont vraiment encore en fonctions officielles qu'à Berne et à Genève, où elles font un travail très apprécié comme celui de leurs sœurs d'Angleterre et d'Allemagne. La dernière proposition, celle de St-Gall a trait à la consommation du «pain complet, plus hygiénique que le pain blanc».

Entrecoupée par un banquet très bien servi, suivi d'une jolie promenade en auto jusqu'à Schniznach-les-Bains dans la vallée verdoyante de l'Aar, cette longue journée nous a prouvé que beaucoup de bon travail a été accompli pendant la dernière année, mais qu'il en reste beaucoup à faire, et que les femmes doivent plus que jamais veiller, avoir ouverts les yeux et les oreilles, afin de remplir leur tâche de faire progresser le bien dans tous les domaines.

E. ROEHRICH.

(Retardé, faute de place).

Vacances...

Comme chaque année à pareille époque, le «Mouvement» interrompra sa parution pendant le mois d'août, afin d'accorder à tous ses collaborateurs un repos bien mérité, qui leur permettra de reprendre dès l'automne leur travail avec plus d'ardeur.

Et comme chaque année aussi, notre Administration, toujours zélée pour la bonne cause, non seulement ne ferme pas ses portes pendant la durée des vacances, non seulement enregistre avec joie tous les abonnements nouveaux que l'on voudra lui annoncer, mais demande instamment à tous nos propagandistes d'utiliser cette période de voyages et de déplacements pour faire connaître notre journal dans d'autres cercles et lui gagner ainsi de nouveaux amis.